

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20231017-1001-10102023-AR
Date de télétransmission : 19/10/2023
Date de réception préfecture : 19/10/2023

N/Réf. : 23/AF/VB/CTT/BH/LC

341

PROMOTION INTERNE – ANNÉE 2023 LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE DE TECHNICIEN

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 09 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, notamment les articles 7 et 22,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, notamment les articles 30 et 31,

Vu les propositions des autorités territoriales,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées le 14 avril 2021,

Considérant que, selon l'état joint en annexe, 23 recrutements effectués en 2022, au titre de l'article 9 du décret n° 2010-329 susvisé, permettent l'inscription de 5 fonctionnaires sur les listes d'aptitude du cadre d'emplois des techniciens territoriaux établies au titre de la promotion interne de l'année 2023,

Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires proposés, notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,

Considérant les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude formulées par les fonctionnaires concernés,

Considérant que les fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude ont satisfait à l'obligation de formation de professionnalisation,

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20231017-1001-10102023-AR
Date de télétransmission : 19/10/2023
Date de réception préfecture : 19/10/2023

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}

La liste d'aptitude au grade de technicien au titre de la promotion interne est établie comme suit :

NOM	PRÉNOM	DATE DE 1 ^{ÈRE} INSCRIPTION
CHAMPOUGNY	Arnaud	10/10/2023
JEANDIDIER	Alain	10/10/2023
LIENARD	Philippe	10/10/2023
MISSENARD	Thierry	10/10/2023
WALCKER	Nicolas	10/10/2023

ARTICLE 2^E

Le Président du Centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérecours citoyens* » accessible à partir du site www.telerecours.fr

ARTICLE 3^E

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame la Préfète de Meurthe-et-Moselle.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 10 OCTOBRE 2023

Pour le Président et par délégation
Le Directeur,




Alain FAIVRE

Bordereau de signature

[245226] - 2023-10-10 - LISTE D APTITUDE
TECHNICIEN PI 2023 - EAC - Concours et
examens

Accuse de réception en préfecture
054-285400032-20231017-1001-10102023-AR
Date de transmission : 19/10/2023
Date de réception préfecture : 19/10/2023

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	17/10/2023	Action : Visa Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2023-10-10 - LISTE D APTITUDE TECHNICIEN PI 2023 - EAC - Concours et examens" a été soumis par FAIVRE Alain le 17/10/2023 08:41:18 pour une signature électronique.
Alain FAIVRE	17/10/2023	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Alain FAIVRE</u> (Directeur , CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TERRITORIALE) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 28 mai 2021 à 14:22 au 27 mai 2024 à 14:22.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : CDG54 // Directeur